



# Parents d'élèves Flash Infos

Toutes les informations indispensables aux parents d'élèves

Janvier 2019

## Après la classe de Seconde

La classe de seconde générale et technologique est une classe de détermination.

L'objectif : permettre de mûrir et préciser les choix en vue d'une orientation en classe de première générale ou technologique.

C'est un choix qui doit être réfléchi, car il détermine les deux années d'études qui mènent au bac et, dans certains cas, la poursuite d'études.

### CONSEIL

- L'un des objectifs de la réforme du Baccalauréat est que les lycéens effectuent leurs choix de spécialité en fonction de leurs goûts et de leurs talents, elles auront en outre des coefficients importants pour l'obtention du baccalauréat.
- Soyez à l'écoute des souhaits de votre enfant pour cerner les motivations de son choix.
- Les sites <http://www.horizons2021.fr> , <http://www.secondes2018-2019.fr> et <http://www.onisep.fr> sont particulièrement utiles pour le choix des spécialités.
- Le site <https://www.parcoursup.fr> permet à votre enfant d'obtenir des informations concernant les formations post bac.
- Parcourez avec lui le contenu des matières qui seront au cœur des enseignements de spécialités pour valider sa motivation.
- Le niveau d'exigence est beaucoup plus important en classe de 1<sup>ère</sup> qu'en 2<sup>nde</sup>, prenez le conseil des professeurs des matières qui sont déterminantes pour la spécialité qu'il souhaite intégrer.

## A SAVOIR

Avant le conseil de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre, les parents doivent émettre des vœux pour l'orientation en filière générale ou technologique et sur les spécialités envisagées pour la classe de 1<sup>ère</sup>.

Le conseil de classe émet un premier avis sur les vœux exprimés par les parents d'élèves au moyen de la fiche navette pour l'orientation en filière générale ou technologique et sur les spécialités envisagées pour la classe de 1<sup>ère</sup>. Cette fiche de dialogue est remise aux parents qui la rendent avant le conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre. L'équipe pédagogique réunie en conseil statue sur l'orientation lors du conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre.

Dans le cas d'un désaccord entre l'orientation demandée (filiale générale ou technologique) par les parents et l'équipe pédagogique, les parents qui le souhaitent peuvent faire appel de la décision. Un prochain flash Infos PEEP sera consacré aux procédures d'appels.

A noter : la décision d'orientation, ainsi que la démarche d'appel le cas échéant, portent sur la filière c'est-à-dire générale ou technologique et non sur les spécialités.

## Première Générale ou Technologique ?

Les voies technologiques sont des voies où l'enseignement est plus concret (expérimentations et pédagogie du projet) avec un contenu en enseignement général suffisant pour permettre des poursuites d'études courtes (BTS, DUT) mais aussi longues (écoles de commerce et d'ingénieurs, ou même CPGE).

### Les Filières Technologiques :

- **STMG : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion**  
On peut la suivre aux lycées Claude Bernard, Verlomme ou Louis Armand.
- **STI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable**  
Filière rénovée axée sur les Mathématiques et les Sciences permettant l'accès aux Grandes Ecoles d'ingénieur. On peut la suivre par exemple au lycée Janson de Sailly.
- **ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social**  
On peut la suivre aux lycées Dubois ou Rabelais.
- **STL : Sciences et Technologies de Laboratoire**  
On peut la suivre au lycée Fresnel, cette section a notamment pour débouché l'Ecole Nationale de Chimie Physique Biologie de Paris-Lycée Pierre Gilles de Gesnes.
- **STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration**  
Le bac STHR est conçu pour des élèves attirés par les métiers de l'hôtellerie et de la restauration.
- **STD2A : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués**  
Le bac STD2A s'adresse aux élèves désireux d'exercer dans les secteurs du design graphique, du design d'espace, du design de mode, du design de produits, des métiers d'art.
- **STAV : Sciences et Technologie de l'Agronomie et du Vivant**  
Aucun établissement sur Paris.

### La Filière Générale :

Les séries L/ES/S disparaissent et sont remplacées par :

- **Des enseignements communs comprenant 16h de cours en classe de Première** (Français 4h, Histoire/Géo 3h, EMC 18h annuelles, LV1 et LV2 4h30, EPS 2h, Enseignement Scientifique 2h) **et 15h30 de cours en Terminale** (Philosophie 4h, Histoire/Géo 3h, EMC 18h annuelles, LV1 et LV2 4h, EPS 2h et Enseignement Scientifique 2h).
- **Des disciplines de spécialité, 3 en 1ère (4h par discipline) et 2 en Terminale (6h par discipline), à choisir parmi :**
  - Arts
  - Biologie - écologie
  - Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
  - Humanités, littérature et philosophie
  - Langues, littératures et cultures étrangères
  - Littérature et Lettres et Cultures de l'Antiquité
  - Mathématiques
  - Numérique et sciences informatiques
  - Physique chimie
  - Sciences de la vie et de la terre
  - Sciences de l'ingénieur
  - Sciences économiques et sociales

- Des enseignements facultatifs (un maximum en 1ère et choix possible d'un 2nd en Terminale, 3h par semaine) :
- Arts, Littérature et Culture de l'Antiquité, EPS et LV3
  - Mathématiques expertes, Mathématiques complémentaires et Droit et grands enjeux du monde contemporain, ces 3 enseignements facultatifs ne pourront être choisis qu'en classe de terminale.

# A SAVOIR

Les enseignements facultatifs de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements facultatifs suivis par ailleurs.

## Les épreuves du Baccalauréat 2021

Le Bac 2021 verra la diminution du nombre d'épreuves terminales et la prise en compte du contrôle continu pour valoriser le travail des lycéens durant les années de 1ère et de terminale.

- ⇒ Le contrôle continu comptera pour 40% de la note finale :
- Des épreuves communes dans les disciplines étudiées par l'élève à partir de sujets d'une banque nationale de sujets, sur des copies anonymisées, corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève, faisant l'objet d'une harmonisation (coefficient 30).
  - Une prise en compte des bulletins (coefficient 10).
- ⇒ Les épreuves terminales compteront pour 60% de la note finale :
- En fin de 1ère, épreuves anticipées de français (oral et écrit, coefficient 10).
  - 4 épreuves durant l'année de Terminale :
    - 2 épreuves portant sur les disciplines de spécialité choisies par le candidat (coefficient 16 pour chacune des épreuves), les notes seront intégrées dans Parcoursup.
    - En fin d'année scolaire, 2 épreuves communes à tous les candidats, la philosophie (coefficient 8 en voie générale, 4 en voie techno) et un oral terminal préparé tout au long du cycle terminal (coefficient 10 en voie générale, 14 en voie technologique).

# A SAVOIR

Le système actuel des mentions est maintenu, la seule modification est la création de la mention « Félicitations » pour une moyenne supérieure ou égale à 18/20.

L'oral de rattrapage est maintenu pour les élèves ayant obtenu une moyenne inférieure à 10 et supérieure ou égale à 8/20.

**Les enseignements facultatifs seront évalués en contrôle continu, les notes pourront dorénavant augmenter ou diminuer la moyenne finale.**

**Pour les options LCA Latin ou Grec les points au dessus de 10 seront comptabilisés avec un coefficient 3.**